



# F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

## 2000 € pour quitter la France ?

C'est la solution proposée par Monsieur Hortefeux pour inciter les étrangers en situation irrégulière à quitter le territoire. Il souhaite également fixer comme objectif l'interpellation de 125 000 ESI.

Cette méthode a déjà été expérimentée avec le succès que l'on sait. Les ESI qui vont encaisser vont quitter le territoire et revenir sous une autre identité pour « repasser par la case départ et toucher 2000 »...

A la FPIP nous ne sommes pas énarques... Pour ma part je me contente d'un BEPC ancienne mouture, mais il me suffit pour faire de l'arithmétique simple. Aussi je vous propose deux petits problèmes à l'ancienne.

1 - *Un pays a besoin de faire partir 125000 ESI. Il leur propose 2000 € pour un départ volontaire. Si tous acceptent, sachant que 30% vont revenir sous une autre identité pour retoucher ces 2000 € Quel va être le coût total pour cet état ?*

**REPONSE :** - Coût du premier départ :  $125\ 000 \times 2000 = 250\ 000\ 000\ €$   
- Coût du second départ :  $30\% \text{ de } 125\ 000 = 37\ 500 \text{ ESI de retour}$   
 $37\ 500 \times 2000 = 75\ 000\ 000\ €$   
- Coût total :  $250\ 000\ 000 + 75\ 000\ 000 = 325\ 000\ 000\ €$

2 - *Un pays a besoin de faire partir 125000 ESI. Il propose, à la Police Nationale, 2000 € pour une interpellation ESI . Si l'objectif est rempli , quel va être le coût total pour cet état ? Comparez les deux solutions.*

**REPONSE :** - Coût des interpellations :  $125\ 000 \times 2000 = 250\ 000\ 000\ €$   
- Cette somme reversée aux 125 000 agents de la Police nationale :  
 $250\ 000\ 000 : 125\ 000 = 2000\ € \text{ (un 13}^{\text{ème}} \text{ mois)}$  par agent

3 - *Comparaison entre les deux solutions*

**REPONSE :** La solution 2 permet une économie de :  
 $325\ 000\ 000 - 250\ 000\ 000 = 75\ 000\ 000\ €$  pouvant être réinvestis dans des moyens matériels pour la police.

**Et chaque agent touche 2000 € de 13<sup>ème</sup> mois. Il va de soi qu'ils sont NET D'IMPÔT puisque de toute façon, s'ils étaient remis à l'ESI, celui-ci ne s'en acquitterait pas.**

Qu'en pensez -vous, Monsieur le Ministre ?

Une économie pour l'Etat et une reconnaissance pour la police...  
Mais il est vrai que mon BEPC et mon arithmétique datent un peu...